



LUTTE CONVENTIONNELLE



| | |
|-------------------|--|
| Nom homologué : | TATHRIN HYDRO EC |
| Type de produit : | Insecticide BI-COMPOSANT |
| Cibles : | Pou rouge, ténébrion et autres insectes rampants |
| Formulation : | Emulsion concentrée |
| MEDDTL N.: | 46471 |
| Composition : | Cyperméthrine 5% + Imidaclopride 2% |

| Contre | SUPPORT | RÉFÉRENCE | GENCODE | Conditionnement | Groupage | Palette |
|--|----------------------------|-----------------|----------------------|--------------------------|----------|---------|
| | Emulsion concentrée | TFAFR107 | 8005831100662 | Flacon Kerdose de 500 ml | 6 | 144 |
| PRODUIT RÉSERVÉ À USAGE PROFESSIONNEL | | | | | | |

TATHRIN HYDRO-EC est un insecticide bi composant multi-usage concentré, caractérisé par la présence de 2 matières actives différentes (Cyperméthrine et Imidaclopride) qui permettent, en environnement agricole et zootechnique :

- a) Une lutte rapide et efficace contre Pou Rouge, Ténébrion et autres insectes rampants.
- b) Une action systémique et de contact sur les insectes.
- c) Une protection contre le retour des nuisibles.
- d) Une réduction des risques de résistances, grâce à des principes actifs appartenant à deux familles chimiques différentes.

TATHRIN HYDRO-EC utilise une technologie de formulation de dernière génération avec l'utilisation de solvants spéciaux. TATHRIN HYDRO-EC, utilisé aux doses préconisées, permet une émulsion facile et immédiate, stable pour une longue durée ; TATHRIN HYDRO-EC ne produit pas de mousse, ne colore pas la zone traitée (effectuer cependant des tests préalables de compatibilité, surtout en cas de surfaces ou objets précieux afin de vérifier la possible formation de taches ou halos).

UTILISATIONS - Le produit est indiqué pour traiter environnements agricoles et zootechniques : étables, poulaillers, élevages dédiés à la production d'œufs et de poulets à viande, manèges, fosses à fumier, chenils, refuges pour animaux en générale (hors présence directe des animaux) et la chaîne de transformation alimentaire (hors contact avec les aliments), grâce aux propriétés des deux principes actifs et des additifs spéciaux utilisés, qui empêchent la production de vapeur. Le produit peut être appliqué sur les surfaces lisses ou fissurées et dans les fentes de murs. L'efficacité est augmentée quand les applications sont faites conjointement à l'intérieur et au périmètre extérieur des bâtiments qui abritent les animaux. Il est conseillé de suivre scrupuleusement les bonnes pratiques d'hygiène et de propreté des locaux de concert aux bonnes pratiques d'élevage, pour assurer une efficacité maximale contre les parasites visés. En particulier, contre le Pou Rouge, appliquer dans les zones où les acariens se reposent : cages, fissures, crevasses et où les parasites ont été vus ou trouvent refuge. Ne pas appliquer en présence d'animaux et / ou œufs et ne pas contaminer la nourriture ou l'eau.

INSTRUCTIONS D'EMPLOI - Avant son utilisation, le produit doit être dilué dans de l'eau ou un autre solvant adapté, en fonction de l'équipement utilisé.

La solution ainsi préparée doit être agitée pour produire une émulsion stable et uniforme. Le produit peut être utilisé :

- 1. À l'intérieur de bâtiments contre insectes rampants, pou rouge (*Dermanyssus gallinae*), ténébrion, (*Alphitobius diaperinus*)
- 2. Dans les périmètres extérieurs des bâtiments pour le contrôle d'insectes rampants tel que cafards et fourmis

Le produit doit être appliqué avec un pulvérisateur aux doses suivantes :

Insectes rampants (blatte, fourmi, etc.), pou rouge (*Dermanyssus gallinae*), ténébrion (*Alphitobius diaperinus*) : 300 ml de produits dilués dans 10 litres d'eau.

La solution ainsi obtenue sera appliquée sur la surface à traiter à raison de 1 litre de solution pour environ 20 m². Le produit peut être aussi utilisé exclusivement par un opérateur professionnel selon les modalités suivantes :

1. Utilisation de l'équipement par nébulisation ULV (ultra bas volume) à la dose de 5% (500 ml dans 10 litres d'eau). Utiliser 800 ml de solution ainsi préparée pour traiter 2500 m³ ou chaque 1000 m² de surface) ;

2. Avec thermo nébulisation pour des utilisations spécifiques en diluant avec du glycol ou un autre solvant approprié à 4% (à l'intérieur 0,5-1 litre de solution pour 1800/2100 m³).

La dose d'utilisation peut être augmentée de 50% en présence d'une forte infestation ou pour traiter des superficies poreuses. En présence de surfaces très poreuses, il est recommandé de réaliser une première application avec seulement de l'eau, pour fermer les pores, avant d'appliquer le produit. Le produit est compatible avec la majeure partie des insecticides et devient instable avec des produits à réaction alcaline ou avec des produits oxydants.

MESURES DE PRÉCAUTION - Ne pas contaminer aliments, boissons ou récipients destinés à les contenir. Ne pas appliquer directement sur les animaux. Ne pas appliquer sur plantes destinées à l'alimentation humaine et/ou animale. Aérer suffisamment les lieux et les chambres où le produit a été utilisé (au moins 1h et attendre 12h avant retour des animaux). Ne pas utiliser sous forme concentrée, suivre les instructions ci-dessous. Ne pas nébuliser dans l'air ambiant. Après la manipulation ou en cas de contamination, se laver soigneusement avec de l'eau et savon. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit sec et à l'abri des rayons directs du soleil. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas réutiliser l'emballage. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

PREMIERS SOINS - En cas d'exposition, contacter sans délai et dans tous les cas un centre antipoison, le Samu ou un médecin et décrire la situation (fournir les indications de l'étiquette, évaluer la dose d'exposition).

Parallèlement et en attente de la réponse :

- En cas d'inhalation, respirer de l'air frais et se reposer.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés et laver la peau au savon puis rincer abondamment à l'eau. Ne pas utiliser de solvants ou diluants.
- En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement sous l'eau durant plusieurs minutes.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir. Quelle que soit la quantité de produit ingéré, ne pas manger

et ne pas boire. En cas de détresse aigue, contacter le 15 (ou 112).

Indication pour le médecin : Traitement symptomatique. En cas d'urgence, contacter le Centre Antipoison le plus proche. N° ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59

Classement : DANGER



Numéro d'inventaire 46471

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. **P391** Recueillir le produit répandu.

P501 Eliminer le contenu/le récipient dans les circuits de collecte appropriés, conformément à la réglementation locale.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.